

**Concours externe pour l'accès à l'emploi de
secrétaire des affaires étrangères (cadre général)
au titre de l'année 2026**

LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMISSIBLES

(par ordre alphabétique)

Les candidats sont informés qu'en l'application du code général de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination. Ainsi, seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès au concours pourront être nommés.

Monsieur	BARTOLOMEO	Nils
Madame	BRENZA	Emma
Monsieur	CHOLVY	Basile
Monsieur	GAUDIN	Tristan
Monsieur	GEHIN	Ulysse
Madame	IBOS	Camille
Madame	JOSSO	Emma
Madame	MASCARO	Océane
Madame	MEYER	Emilie
Madame	NOGRETTE	Laure
Monsieur	QUIVOOIJ	Romain
Monsieur	SCHILLING	Mathis
Madame	VENNEMANI	Ysé
Madame	VIEILLE	Oriane



Fait à Paris, le 13 janvier 2026

La Présidente du jury
Pascale TRIMBACH

La présente décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente notification, augmenté le cas échéant d'un délai supplémentaire de distance dans les conditions prévues aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative soit par un recours administratif soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris.